



La politique d'action sociale d'une administration est la résultante du travail commun des organisations syndicales et des représentants de l'administration dans des instances nationales, régionales ou locales. Certains syndicats sont, de par leur histoire, plus à la pointe, plus forces de revendications. C'est le cas de la CGT et ce, depuis plusieurs années.

Des victoires sont à mettre en avant.

La CGT travaille et revendique pour que les agents du ministère de la justice puissent bénéficier pour leur habitat principal d'un prêt bonifié. C'est aujourd'hui une réalité.

Ce prêt va être déployé à titre expérimental pour une période d'un an sur les 28 agglomérations de la zone 1 de la loi Accès Logement et Urbanisme Rénové (ALUR)

Le prêt bonifié immobilier aidera à financer l'achat d'une résidence principale. Ce prêt compris entre 15000 euros et 35000 euros en fonction du Revenu Fiscal de Référence et remboursable sur une période de 10 à 17 ans selon le choix de l'agent permettra d'augmenter la capacité d'emprunt.

Le taux d'intérêt de l'emprunt sera minoré de 1% (pris en charge par l'administration), et le taux sera fixe durant toute la durée des remboursements.

Une page va être dédiée sur le site du Crédit Social des Fonctionnaires.

La CGT travaille et revendique pour un accroissement de bénéficiaires du CESU. Elle a proposé la mise en place du CESU horaires atypiques, demandé l'augmentation de son montant. Sur le périscolaire, elle revendique un CESU élargi pour les activités jusqu'aux 17 ans de l'enfant. Dès cette année, pour le CESU périscolaire 6-12, le plafond fiscal de référence a été relevé jusqu'à 50000 euros permettant ainsi à plus d'agents d'en profiter.

La CGT travaille et revendique pour une politique de réservation de berceaux ambitieuse sur l'ensemble du territoire avec une part importante réservée aux entreprises de l'économie sociale afin que le marché des crèches ne se retrouve pas entre les mains d'une poignée de multinationales.

Nous avons en 2011 seulement 4 places de crèches et nous sommes passés à 203 places en 2019 .

La CGT travaille et revendique l'augmentation du barème des chèques vacances pour qu'un maximum de travailleurs puisse y adhérer.

La CGT travaille et revendique l'accès de tous les personnels du ministère, de leurs familles, des retraités à un service de restauration de qualité, équilibré et respectant les normes d'approvisionnement local et biologique pour un reste à charge maximum en fonction d'une grille tarifaire adaptée et valable sur tout le territoire. Un premier pas est franchi cette année avec l'expérimentation du portage de repas dans les Hauts de France. Les agents loin d'une offre de restauration pourront se faire livrer des repas sur leur lieu de travail et à un tarif social. Nous souhaitons la généralisation de cette expérimentation et son élargissement aux camarades retraités.

La CGT travaille et revendique pour que nos anciens ne soient pas exclus de l'action sociale, que la dépendance soit prise en compte.

La CGT travaille et revendique le droit pour tous les agents et leurs familles à partir en vacances à des tarifs sociaux.

Les notions de justice, d'action sociale et d'égalité sont dans les gènes de la CGT. Vos représentants CGT au sein du CNAS Justice travaillent tous les jours pour que ces notions soient respectées.